

Le 15 octobre 2020

October 15, 2020

Par courriel : trevor.holder@gnb.ca

Via email : trevor.holder@gnb.ca

Monsieur Trevor Holder
Ministre de l'Éducation postsecondaire,
formation et Travail
Gouvernement du Nouveau-Brunswick

The Honourable Trevor Holder
Minister of Post-Secondary Education, Training
and Labour
Government of New Brunswick

Objet : La Semaine de l'équité d'emploi dans le milieu universitaire

Subject: Fair employment week on university campuses

Monsieur le Ministre,

Dear Minister:

La Semaine de l'équité de l'emploi (SÉE) se tient cette année du 19 au 23 octobre. À tous les ans, au mois d'octobre, les associations de personnel académique universitaire public du Canada mettent l'accent sur les conditions de travail du personnel enseignant à statut précaire.

The Fair Employment Week (FEW) is held this year from October 19-23. Every year, in October, Canada's public university academic faculty associations focus on the precarious working conditions of contract academic staff.

Cette année, les associations membres de la Fédération des associations de professeures et professeurs d'université du Nouveau-Brunswick (FAPPUNB) tiennent davantage à souligner le travail accompli par nos collègues à statut précaire et d'attirer votre attention sur cette situation dommageable au bon accomplissement de la mission de formation de notre jeunesse par les universités.

This year, the member associations of the Federation of New Brunswick Faculty Associations (FNBFA) are even more keen to recognize the work accomplished by our contract academic colleagues and to draw your attention to this harmful situation to the successful accomplishment of the university's mission to educate our youth.

Par statut précaire nous entendons le fait de travailler, soit à temps partiel pour quelques cours, soit à temps plein pour une charge complète, mais pour une courte durée (généralement dix mois par année), et ce, sans aucune garantie de renouvellement de contrat. Nous en sommes rendus au point où *environ le tiers* des cours de premier cycle offerts dans nos universités publiques (Mount Allison University, St. Thomas University, Université de Moncton, University of New Brunswick) sont à la charge du personnel enseignant à statut précaire.

By contract academic staff we mean being hired on the basis of individual courses, either part time for a few courses or full time for a full teaching workload but for a limited time (usually for 10 months a year), and this, without being guaranteed a contract renewal. We are at a point where *approximately one third* of undergraduate courses offered in our public universities (Mount Allison University, St. Thomas University, Université de Moncton, University of New Brunswick) are taught by contract academic staff.

